
Compte-rendu Réunion du 15 janvier 2004 Montbrison (42)

Présents : Karine ADRIEN, Conseil Général de la Loire - Jean-Paul ARMAND, Syndicat Intercommunal à la carte de la région de Bonneville - Laëtitia BACOT, GRAIE - Lysanne BOUR, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse - Elodie BRELOT, GRAIE - Sandrine BRESSE, S.I.A. de la Haute Vallée du Garon - Yvan CAILLOT, D.D.A.F. 42 - Jérôme CANOT, SIVAP - Etienne CHOLIN, Chambéry Métropole - Thomas CORSET, D.D.A.F. 69 - Jérémie DEBART, C.C. du Pays de Gex - Julien DELANGE, Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix - Isabelle DERISOUD, Communauté de commune du pays de Romans - Nathalie DINI, Lyonnaise des Eaux France - Jacques DUMEZ, D.D.A.F. 42 - Frédéric FAURE, D.D.A.F. 42 - Pierre FRANCILLARD, SED Haute Savoie - Dominique GIORDANO, Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix - Fabrice GOUEDO, D.D.A.S.S. 07 - Magaly GUIOT, Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix - Laure HAILLET DE LONGPRE, Communauté de commune du pays de Romans - Lucienne JOURNET, C C du Pays de Gex - Sébastien LAVIGNE, SIVOM de la Vallée de l'Ondaine - Ludovic MALARTRE, Syndicat Intercommunal à la carte de la région de Bonneville - Thomas MARION, Conseil Général de Haute Savoie - Anne-Marie MOINE, Conseil Général de la Loire - Philippe MOJA, D.D.A.F. 42 - Mélanie MONTEL, Communauté de communes Chalaronne Centre - Luc PATOIS, Syndicat Intercommunal de Bellecombe - François PETIT, D.D.A.S.S. 07 - Ronan PHILIPPE, Conseil Général de la Loire - Sophie RAILLON, SED Haute Savoie - Charlotte ROLAND, S.I.A. du Buvet - Julien RONZIER, Communauté de Communes de Forez en lyonnais - Caroline ROUSSIGNOL, Communauté de Communes du Pays de St Bonnet le Château - Karine SAMMIER, SMDEA de l'Isère - Noëlle WIRTH, SED Haute Savoie

PROGRAMME

- INFORMATIONS DIVERSES
- DISCUSSION / ECHANGES : Enquête nationale sur la mise en place des SPANC
 - Présentation des résultats de l'enquête par Sophie RAILLON, SED Haute Savoie (74)
 - Discussion sur les moyens à mettre en œuvre pour faire vivre cette base de données et alimenter le site Internet

Elodie BRELOT accueille les participants à cette huitième réunion du réseau Assainissement Non Collectif, et remercie le conseil général de la Loire pour son accueil.

Ronan PHILIPPE présente rapidement les différents modes d'intervention de la MAGE "Mission d'Assistance à la gestion de l'Eau" du Conseil Général 42 .

Le rôle de la MAGE :

- Assister les collectivités en matière d'assainissement (collectif et non collectif)
- Contribuer à mieux maîtriser l'opportunité des investissements, tant du point de vue technique que financier
- Mettre en œuvre la politique de l'eau à l'échelle départementale

Le rôle de la MAGE en matière d'assainissement non collectif peut se décomposer en 6 points :

- Le suivi et le financement des études de zonage (20 % CG et 50 % Agence de l'Eau)
 - 85 % des études de zonage ont été réalisées sur le département et la moitié sont approuvées après enquête publique
- l'information générale des collectivités pour favoriser l'émergence des SPANC →
 - Plusieurs sessions d'information à destination des élus et des collectivités ont été organisées en 2002 et 2003 (plus de 300 élus),

- *Un projet de schéma départemental d'assainissement est en cours de réalisation : état des lieux, actions à mener avec impact financier des opérations projetées et définition de territoires pertinents pour structurer les spanc*
- Le conseil et l'aide aux Maîtres d'ouvrages pour la mise en place des spanc
- La formation des acteurs intervenant dans la mise en œuvre → *Depuis 2001, le Conseil général anime un groupe de travail regroupant les techniciens et emplois-jeunes des structures intercommunales, la DDASS et les Agences de l'Eau (15 personnes 2 à 3 fois par an)*
- Une coordination pour une uniformité du service rendu → *depuis 2003,*
 - *réalisation, par groupes de 3 à 5 personnes, de documents types homogènes au niveau départemental : cahier des charges type, liste des bureaux d'études et entrepreneurs (travaux publics, vidangeurs), charte qualité (suivant l'exemple du Pas de Calais), règlements du spanc, modèles de délibération (organisation territoire, compétences, mode de gestion, redevance), rapports techniques de visite remis aux particuliers,*
 - *Projet de développement d'un site Internet*
- Le financement de la réhabilitation sous conditions (particuliers, maîtrise d'ouvrage communale, étude de sol à la parcelle et engagement de la collectivité à assurer le contrôle ultérieur)

Ronan PHILIPPE précise enfin qu'actuellement l'assainissement non collectif sur la Loire est représenté par un fort regroupement des collectivités, cependant seulement 3 spanc sont en service sur le département (un seul de ces services à mis en place la redevance et une commune a délégué le service). La principale difficulté réside dans le fait de définir un spanc en milieu urbain, car la compétence assainissement non collectif peut être transférée à plusieurs structures.

1. Informations diverses

Tour de table

Un tour de table est effectué. Les nouveaux membres du réseau se présentent, en précisant leur expérience dans le domaine.

Bouches du Rhône (13) Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence : Dominique GIORDANO signale que la communauté d'agglomération a pris la compétence assainissement non collectif au 1^{er} janvier 2004. La communauté comprend 34 communes soit 23 000 installations d'assainissement non collectif. Dans une première phase, seule la prestation d'entretien est proposée sur 16 communes (34 d'ici la fin de l'année). La prestation de contrôle du bon fonctionnement sera proposée ultérieurement.

La cellule assainissement non collectif est composée de 5 techniciens.

Loire (42) SIVOM de la Vallée de l'Ondaine : Sébastien LAVIGNE précise que le SIVO dispose depuis le mois de décembre 2003 de la compétence assainissement non collectif. La redevance sera établie fin janvier 2004. Un technicien devrait être recruté en avril 2004, afin principalement de réaliser le contrôle de l'existant (800 installations) et quelques contrôles de réhabilitation. Actuellement le SIVO travaille au développement d'un plan de communication.

Rhône (69) S.I.A. du Buvet : Charlotte ROLAND est chargée de la mise en place du spanc sur le syndicat ; la DDAF69 assiste le syndicat dans cette mise en place.

Actualités

Haute Savoie (74) – Conseil général : Thomas MARION informe le réseau qu'un appel d'offre va être lancé début 2004 afin de réaliser une étude "état des lieux et étude prospective" eau et assainissement (équipement, modes de gestion ...). Cette étude devrait permettre d'orienter les aides aux collectivités locales, en apportant une vision globale et prospective sur l'eau et l'assainissement au Conseil Général, au SMDEA, à l'Agence et à l'ensemble des collectivités concernées, et ce notamment dans le cadre de la Directive Cadre Européenne et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. L'assainissement non collectif sera pris en compte, notamment au niveau des outils (schémas directeurs d'assainissement, zonages,...) et des modes de gestion.

Ardèche (07) : Fabrice GUEDO indique qu'un nouveau SPANC devrait être prochainement créé à Serres, dans la vallée de l'Eyrieux.

Haute Savoie (74) : Luc PATOIS rappelle qu'un arrêté préfectoral de Haute Savoie du 6 août 1999 interdisait tout rejet d'eau brute ou traitée dans les fossés. Cet arrêté a été annulé par décision du tribunal administratif le 19 novembre 2003.

CIFoDEL (38): Elodie BRELOT informe le groupe que le CIFoDEL, Centre de formation des élus locaux de l'Isère, a pris contact avec le Graie afin d'informer le réseau que leur prochaine lettre d'information serait consacrée au thème de l'assainissement non collectif (date de parution Mai/juillet 2004). A cette occasion, il désirerait collaborer avec le réseau pour rédiger ce document, le contenu exact du document restant à définir.

Après discussion, le groupe de travail propose de collaborer à cette lettre en transmettant des éléments de base et des contacts pour sa rédaction. Le GRAIE se chargera de reprendre contact avec le CIFoDEL pour préciser leurs demandes.

2. Enquête nationale sur la mise en place des SPANC

Sophie RAILLON présente brièvement les résultats de l'enquête nationale sur la mise en place des SPANC, réalisée de mai à août 2003.

Les 6 Agences de l'Eau et les 96 Départements français ont été enquêtés. Le taux de réponses est particulièrement révélateur de l'intérêt des différents acteurs pour cette thématique : 89.6% des départements ont répondu, dont 68% sont effectivement impliqués dans la mise en place des SPANC. Ces réponses ont permis de connaître le mode d'intervention de chacun des Départements et de recenser 460 SPANC existants ou en cours de création.

Une rapide présentation des résultats de cette enquête est joint au présent compte rendu ([resumenqationale.pdf](#)).

Nous rappelons que selon la question abordée, le nombre de réponses traitées est différent, ce qui doit être pris en compte dans l'interprétation.

Commentaires sur les résultats :

- Il est probable que l'étendue des prestations du Spanc dépend de l'age de la structure (développement progressif).
- Il serait intéressant de connaître les arguments pris en considération pour déterminer le mode de recouvrement de la redevance.
- L'intervention des services de l'Etat n'a pas été étudiée dans le cadre de l'enquête.
- Délégation, sous-traitance ou régie : il n'existe a priori pas d'information structurée pour aider les collectivités à faire un choix des points de vue technique (quelles prestations sous-traiter sans dégrader la qualité du service, notamment vis à vis du critère de proximité ?) et administratif (marchés possibles, contrats, modèles)

Elodie BRELOT souligne qu'il serait intéressant de faire vivre la base de données ainsi constituée, en incitant les acteurs de l'assainissement non collectif à renseigner le questionnaire et mettre à jour les données.

Après discussion, le réseau propose de mettre en ligne le questionnaire et de relancer annuellement les Conseils généraux (avec éventuellement l'accueil d'un stagiaire) afin de faire le point sur la mise en place des spanc.

3. Site Internet ANC

Après une rapide présentation du site par Sophie RAILLON, Elodie BRELOT rappelle que le site Internet est hébergé par la SEDHS. Il est accessible depuis juin, à partir des sites de la SEDHS et du Graie. Sa mise en ligne a été également annoncée dans la lettre d'information de la SEDHS.

Afin de valoriser cet outil, les étapes suivantes sont :

- Le dépôt d'un nom ;
- Le référencement du site ;
- Des partenariats pour établir des liens à partir d'autres sites traitant de la gestion de l'eau ou plus largement destinés aux élus et collectivités territoriales (Site de l'OIEau, site de l'AMF, ...) ;
- L'annonce dans le cadre des réseaux et par voie de presse de l'existence du site.

Après discussion (et vote à main levée) le nom retenu pour le site est www.infospanc.org.

Le Graie et la SEDHS se coordonneront afin de déposer ce nom de site.

Les remarques formulées par le réseau sur le site sont les suivantes :

✎ **Partie " espace adhérent "**

- Renommer la partie "espace adhérent" : nom proposé "inscrivez-vous"
- laisser le choix, au moment de l'inscription, d'apparaître ou non dans la partie "contacts"

✎ **Dépôt d'un document**

- proposer une liste de thèmes plus précise, par exemple : "Le service – mise en place et outils", "le contrôle", "l'entretien", "la réhabilitation", "les techniques", "Etudes préalables -Aide à la décision"
- proposer éventuellement une classification par types de documents : Articles, Guides, Exemples, Documents types, Général
- dans le formulaire de dépôt, si le document n'est pas téléchargeable, proposer d'indiquer toutes les références nécessaires pour l'acquérir (auteurs, date, nombre de pages, prix, éventuelles coordonnées de l'éditeur et commentaires)

✎ **Création d'un nouvel espace "Emploi / Formation" : pour déposer les offres d'emploi et de stage ou candidatures.**

✎ **Création d'un nouvel espace "Autres sites dans le domaine de l'eau"**

Le GRAIE se chargera de contacter la SEDHS afin de voir comment peuvent être prises en compte ces remarques.

Elodie BRELOT rappelle que les membres du réseau sont invités à mettre en ligne les documents pertinents dont ils disposent et à diffuser l'information sur l'existence de ce site.

4. Perspectives

La prochaine réunion du réseau est fixée au jeudi 13 mai 2004.

Thème: L'entretien.

Cette réunion est une occasion de faire le lien avec les travaux menés un autre réseau, animé par le Graie, sur la gestion des sites de dépotage.

Ordre du jour :

- Présentation de l'expérience du Syndicat de Bellecombe : réflexion, choix et mise en œuvre
- Présentation de la fiche d'entretien établie par le groupe de travail assainissement non collectif en Savoie
- Présentation de l'utilisation du logiciel SAGA, par le SILA - Syndicat du Lac d'Annecy - permettant de gérer parallèlement l'entretien de l'assainissement non collectif et le dépotage de matière de vidange sur l'unité de dépollution
- Visite de Station d'épuration de Reignier (74): Station d'épuration biologique (faible charge) à boue activée, sur laquelle un dispositif de séchage solaire des boues vient d'être mis en place.

Les membres du réseau sont invités à faire parvenir au GRAIE par email, courrier ou fax, tout document en lien avec ces thèmes, ainsi que la liste des questions qu'ils souhaitent voir aborder au cours de la réunion. Les documents rassemblés seront remis aux participants lors de la réunion.

Prochaine réunion : **Jeudi 13 mai 2004 de 10h00 à 17h00** (accueil à partir de 9h30)
SCIENTRIER – HAUTE SAVOIE (74)
(programme ci-joint).